

# senlissemag'

DANS CE  
NUMÉRO :

05

Le budget

08

Le point  
à mi-mandat

15

Les JO à Senlisse

SENLISSE



senlissemag'

n°141

Juillet 2024

Bulletin municipal de  
la commune de Senlisse

[www.senlisse.fr](http://www.senlisse.fr)



03	Le mot du maire	15	JO
05	Focus : le budget	16	La vie de l'école
08	Bilan mi-mandat	18	Vie sociale
10	Aménagements & sécurité	22	Portrait
12	Vie municipale	24	Numéros utiles



Chères Senlissaises, chers Senlissais,

Bonjour à toutes et tous,

Notre pays traverse une crise politique sans précédent en ce début d'été 2024. Avec les élections législatives du 7 juillet, les Français auront décidé quel type de société ils souhaitent pour notre pays. Espérons que les valeurs de notre République seront pleinement respectées.

En ce qui concerne notre petit village, je souhaitais faire un **point sur nos promesses électorales** aux 2/3 de notre mandat qui s'achèvera en mars 2026.

Les principaux projets annoncés ont été réalisés ou sont en bonne voie :

- La nouvelle **salle communale** a été achevée l'an dernier. Elle a déjà servi pour nombre de manifestations communales : spectacles, réunions, etc, et pour nos écoliers. Reste à l'équiper en matériel vidéo pour mieux en profiter.
- Le nouveau **terrain de sport** a été inauguré l'an dernier et de nombreux Senlissais l'utilisent régulièrement.
- L'**assainissement collectif** de Garnes a bien avancé. Les rues de Dampierre, Cernay et de la Cour Senlisse sont achevées. Restent à venir les rues de la Glacière et de la Châtaigneraie. Nous vous tiendrons informés du planning à venir et des modalités pratiques très prochainement, dès que nos partenaires du SIAHVY seront prêts. Il est envisagé également de procéder à l'enfouissement des réseaux rue de la Châtaigneraie si les subventions sont au rendez-vous. Certains travaux pourront être ainsi mutualisés avec l'assainissement.
- Un **protocole d'accord** devrait être signé fin juillet **avec le château** permettant à ses propriétaires et à son gérant de reprendre une activité économique nécessaire pour financer les travaux afin de maintenir ce joyau historique en bon état. Bien entendu, cela devra se faire en respectant la quiétude légitime de tous. Une nouvelle orientation vers d'autres activités devrait le permettre à terme.

## À noter !

# Agenda

**Samedi 3 et dimanche 4 août**  
**épreuves olympiques de courses cyclistes** à Senlisse (voir p. 15)

**Dimanche 29 septembre**  
**Vide-grenier**  
à Senlisse

**Dimanche 17 novembre**  
**Le Rando-resto**  
pour les membres du SLSG

Senlissemag' n° 14  
Juillet 2024  
Bulletin municipal de Senlisse  
ISSN2608-2950  
Directeur de la publication : C. Benmussa  
Coordination : A. Leroy  
Rédaction : Commission Communication  
Photos : A. Leroy, D. Leroux, L. Bounatirou, M. Barreau, M. Le Roy  
Impression : INOV Les Essarts-le-Roi  
Conception graphique : Carole Mizrahi - effet-immédiat.com

## État civil

### Décès

ALDOUS Dorothy Margaret 24/02/24  
BOUGER Albert 07/04/24

### Mariages

Sophie RAVENEAU  
et Laurent MOLOGNI  
le 27 octobre 2023

## Votre mairie

- 13 rue de Cernay  
78720 Senlisse
- 01 30 52 50 71  
Fax : 01 30 47 50 96
- mairie.senlisse@orange.fr
- www.senlisse.fr
- Illiwap
- Ouverture au public :  
jeudi 16 h - 18 h  
samedi 10 h - 12 h  
Permanence des élus :  
samedi 10 h - 12 h  
et sur rendez-vous.

Toute l'actualité de Senlisse  
sur l'application **Illiwap**  
et sur le site internet de la  
commune **senlisse.fr**



**suite** ►

# Le mot du maire (suite)

■ L'assemblée des jeunes a vu le jour comme prévu. Ils ont participé à de nombreuses activités de la mairie et ils envisagent d'autres initiatives utiles pour la commune.

■ Nos projets pour le cimetière sont en bonne voie. Le colombarium et le jardin du souvenir devraient être réalisés dès la fin de cette année. Nous avons obtenu une subvention exceptionnelle de 80 % par l'État pour ce projet. La procédure de récupération des tombes abandonnées devra se poursuivre.

■ Les projets de mise en sécurité de certaines rues du village ont pris un peu de retard en raison du passage de la course cycliste des JO le 3 août dans notre village. Ils devraient commencer à la rentrée :

- Feu rouge récompense rue de Cernay ;
- Sécurisation de la rue du Champ Reine avec zone partagée pour protéger les enfants de notre école ;
- Extension des limites du village pour harmoniser et limiter la vitesse ;
- Poursuite de l'étude de solutions possibles rue de Dampierre.

■ L'idée du verger n'est pas abandonnée, mais cela prend du temps. Les négociations avec les propriétaires du château devraient permettre de faire avancer ce projet de parc paysager face au château.

■ Une première tranche de passage aux LED de notre éclairage public devrait être réalisée fin 2024. Cela permettra une économie substantielle d'électricité.

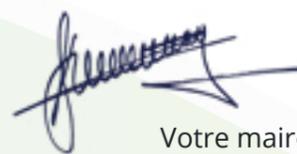
■ Après la période très difficile de l'épidémie de Covid, l'animation de notre village a pu reprendre grâce aux 3 associations senlissoises (haras de Malvoisine, orgue de Senlisse et SLSG) et à certains conseillers municipaux dévoués. Concerts d'orgue à l'église Saint Denis, paella géante, concerts de musique française dans la salle communale, vide-greniers, barbecue pétanque, visite du château de Dampierre, repas des anciens au château de la Cour Senlisse.

■ La CCHVC va nous permettre de réaliser la liaison douce tant attendue entre Garnes et Dampierre le long de la D91. Une subvention de l'état en financera 50%. Ce projet devrait voir le jour début 2026. Par ailleurs, le Chemin rural CR1 a été réhabilité au grand bonheur des randonneurs.

Il nous reste encore 2 ans pour finaliser les projets en cours. Vous pouvez compter sur ma détermination et sur le soutien de ma majorité pour les mener à bien et respecter nos promesses.

Je vous souhaite un bel été en famille.

Bien à vous.



Votre maire  
Claude Benmussa

## FOCUS : le budget



par Claude BENMUSSA



### Comptes 2023

**+ 167 734 €** excédent de FONCTIONNEMENT cumulé

L'exercice 2023 présente un excédent de fonctionnement cumulé fin 2023 de 167 734 €. **C'est donc avec cet excédent de fonctionnement cumulé que nous avons démarré l'année 2024.** Le bénéfice de fonctionnement 2023 s'explique par l'annulation de dépenses liées à des événements qui n'ont pas pu avoir lieu et par de réelles économies. Les recettes supérieures au budget de 33 000 € expliquent également cet excédent (redevance d'occupation des sols, taxes additionnelles au droit de mutation...).

**- 40 305 €** déficit d' INVESTISSEMENT cumulé

Les dépenses d'investissements pendant l'année 2023 ont été de 346 000 €.

Les principales dépenses ont été consacrées à la finalisation de la salle communale pour 150 000 €, ainsi que d'autres investissements comme la mairie, l'église, la réfection de voirie, le terrain de sport.

Les recettes d'investissements hors utilisation des excédents se sont élevées en 2023 à 262 000 € avec principalement des subventions pour 120 000 € et des taxes (TVA et taxe d'aménagement) pour 42 000 € et un crédit relais à terme de 100 000 €.

**Le déficit cumulé d'investissement fin 2023 est de - 40 305 €.**

**< 620 €** par habitant

Ce sera le montant de l'endettement par habitant fin 2024. Cet endettement est comparable aux petites communes voisines et inférieur à la moyenne nationale.

### Budget 2024

## Un budget toujours dans la continuité des projets d'investissement promis pour la mandature

**325 000 €** dépenses d'investissement dans le BUDGET 2024

Le budget d'investissement 2024 reflète les grands projets promis pour notre mandature. La totalité des dépenses d'investissement s'élève à 459 407 € :

- Des travaux pour l'église : 31 850 €
- Le cimetière : 18 760 €
- Équipement vidéo et sono : 10 000 €
- Des travaux en mairie : 15 660 €
- Le terrain de sports : 80 380 €
- Du matériel et outillage : 3 000 €
- Du matériel informatique : 3 100 €
- Des panneaux urbains et voirie : 39 490 €
- Des travaux de voirie et trottoirs : 115 000 €.

**0 %**

Compte tenu du contexte économique et social difficile, **le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter en 2024 les taux des taxes communales.** Il convient de noter cependant que les bases de ces taxes ont été augmentées de 7,1% par l'état en 2024.

### financement

L'ensemble de ces investissements (sur 2020/2024) sera en grande partie financé par le **contrat rural obtenu pour 4 ans** auprès du département et de la région, avec un **financement à 70 % au global** (dont le dispositif Yvelines Plus pour la salle communale, 70 %), de la région et du PNR.

L'utilisation des excédents de fonctionnement des années antérieures équilibre ce budget.

**Fin 2024, notre endettement ne sera que de 305 000 €** (dont 230 k€ d'emprunt pour l'assainissement du bourg de Senlisse) soit **moins de 620 €** par habitant, endettement comparable aux petites communes voisines et inférieur à la moyenne nationale.

**Nos finances nous permettront donc de réaliser les principaux projets que nous vous avons proposés pour cette mandature.**

Découvrons en détail le budget 2024 voté ! ➡



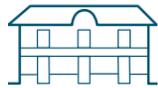
## Budget d'investissement 2024

## dépenses

### Les grands projets promis pour notre mandature !

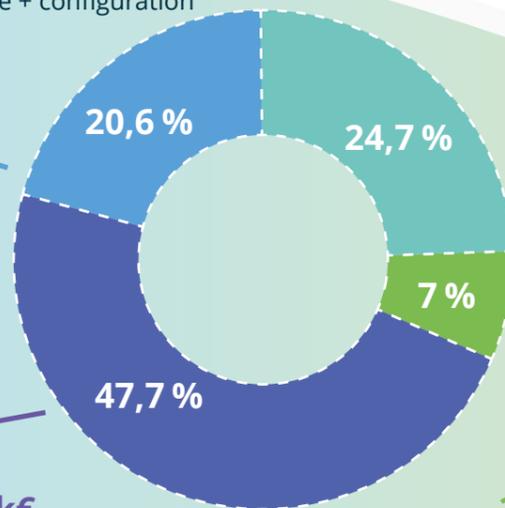
Retrouvez ici le budget 2024 voté par le conseil municipal.

#### BÂTIMENTS COMMUNAUX



- Église (32 k€)
- Cimetière (19 k€)
- Rafraichissement salle du conseil (peinture/électricité)
- Salle communale : vidéo
- Mise en conformité
- Matériel informatique
- Ordinateur mairie + configuration

67 k€



#### NOUVEAU TERRAIN OMNISPORTS

80 k€

#### VOIRIE et SÉCURITÉ

- Aménagement sécurité voirie
- Panneaux
- Éclairage LED
- Mobilier urbain : panneaux, trottoirs et voirie

155 k€

#### AUTRES

- Matériel informatique : 4 k€
- Matériel et outillage : 6 k€
- Capital d'emprunts : 13 k€

23 k€

Voirie	155 k€	(48%)
Église, Cimetière, Mairie	67 k€	(21%)
Terrain de sport	80 k€	(25%)
Autres	23 k€	(7%)

**Total des dépenses d'investissement prévues en 2024 : 325 000 €**

## Budget d'investissement 2024

## recettes

### De beaux projets pour des investissements en grande partie subventionnés

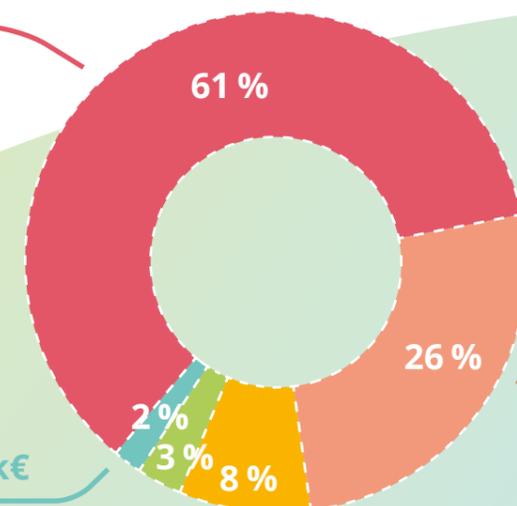
L'ensemble des projets à réaliser en 2024 représente 325 000 €, subventionnés par le Département, la Région et le PNR, à hauteur de 345 000 €. Retrouvez ici l'ensemble des subventions programmées pour 2024.

**Total des subventions et recettes au budget 2024 : 377 000 €**



#### SUBVENTIONS du Département des Yvelines

229 k€



#### SUBVENTIONS de la Région Île-de-France

98 k€

#### Taxe aménagement

7 k€



#### SUBVENTIONS Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

11 k€

#### Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)

32 k€

Département	229 k€	(61%)
Région	98 k€	(26%)
FCTVA	32 k€	(8%)
PNR	11 k€	(3%)
Taxe aménagement	7 k€	(2%)

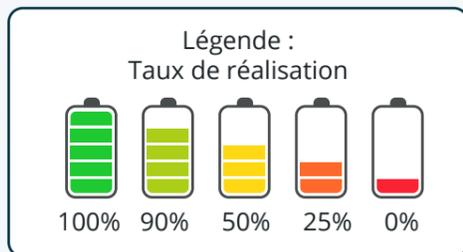


# AVANCEMENT DES PRINCIPAUX PROJETS 2020 ▶ 2026

par Claude BENMUSSA



# 2026



## 2020-2021 VAUX DE CERNAY Aménagement

Sous la houlette du PNR, une charte d'aménagement des Vaux de Cernay en collaboration avec Dampierre, Cernay et la direction des sites du département a été élaborée.



## 2020-2021 ASSEMBLÉE DES JEUNES Vie municipale

L'Assemblée des Jeunes a été créée.



## 2020-2022 PRÉAU - SALLE COMMUNALE Aménagement pour les festivités

Après l'agrandissement du préau et sa fermeture, nous avons finalisé la nouvelle salle communale, au bénéfice de tous les Senlissois, Garnois, petits et grands.



## 2020-2022 SÉCURITÉ Aménagements

La réflexion sur les aménagements possibles de sécurité à Garnes et Senlisse a été activement poursuivie. Un 1<sup>er</sup> atelier participatif concernant la rue de Cernay s'est tenu mi-octobre. Des aménagements de sécurité, rue du Champ Reine seront réalisés fin 2024, ainsi qu'un feu récompense rue de Cernay.



## 2020-2022 TERRAIN DE SPORT Aménagement

Nouveau terrain de sport inauguré. Réflexion en cours sur le parking associé.



## 2021 - 2023 VERGER Participatif

Réflexion toujours en cours.



## 2020-2023 LIAISONS DOUCES Senlisse / Dampierre

La réflexion sur les liaisons douces en partenariat avec la CCHVC et le PNR sera approfondie et poursuivie le long de la RD91 entre Dampierre et les Vaux de Cernay. Cette nouvelle liaison douce fait partie du plan de la CCHVC. Réalisation prévue pour fin 2026.



## 2020-2023 CIMETIÈRE Agrandissement

La rationalisation des tombes abandonnées sera effectuée fin 2024, début 2025. L'agrandissement du cimetière est reporté à plus tard car les procédures sont complexes et longues. Le columbarium et le jardin du souvenir seront installés fin 2024.



## 2020-2024 ASSAINISSEMENT Bourg de Garnes

Travaux réalisés en partie à ce jour, rue de la Glacière et rue de la Châtaigneraie à venir prochainement.



## 2021-2024 ACCÈS PMR École et mairie

Les aménagements nécessaires aux Personnes à Mobilité Réduite pour l'accès plus sécurisé à l'école et à la mairie sont toujours en réflexion.



## 2021-2026 ANIMATIONS Vie sociale

Un plan d'animation en liaison avec le SLSG, les autres associations et les Senlissois a été proposé en 2024.



## 2022-2026 ENFOUSSEMENT Réseaux de Garnes

Projet d'enfouissement des réseaux rue de la Châtaigneraie pour 2026.



# 2020



par Lauri BOUNATIROU

## Sécurité & Travaux à Senlis

### Cambriolages

Plusieurs cambriolages ont eu lieu à Senlis ces dernières semaines, concentrés essentiellement sur Senlis Bourg.

Pour nos habitants c'est évidemment un mauvais moment où des biens personnels sont dérobés (...) et nous sommes de tout cœur avec eux.

Pour rappel et dans une **démarche citoyenne** :

Si vous repérez un véhicule ou des personnes que vous ne connaissez pas déambulant dans la commune, vous pouvez en priorité prévenir la gendarmerie et/ou noter la plaque d'immatriculation.

Merci.

### Accidents à répétition

Une séquence d'accidents dont certains ont nécessité l'intervention du SAMU ont eu lieu en juin sur la RD149 dans les virages entre la côte de la Barre et l'entrée de Senlis.

Motard contre camionnette, voitures entrechoquées ; la route a dû être fermée à deux reprises pour laisser les secours intervenir avec le concours d'équipage de gendarmerie de Chevreuse renforcé par des motards de Rambouillet.

Sur l'un des accidents, vos élus ont été les premiers sur le terrain pour aider la sécurisation des lieux, non sans difficulté, les usagers de la route montrant peu d'empathie à la vue d'un motard au sol...

Nous avons demandé à la Direction des Routes l'installation de **nouveaux équipements** pour rappeler la limitation de vitesse et la dangerosité des virages. A suivre...

### Travaux

**Des travaux pour notre église** se poursuivent avec la mise aux normes de la sécurité électrique avec le changement des tableaux et la mise en place d'une sonde pour mieux gérer la température.

Au dernier conseil municipal, nous avons voté une demande de subvention auprès du Département pour faire rénover en 2025 deux tableaux fortement endommagés qui ornaient les murs de l'église.

Ce projet de rénovation s'imposaient. En effet, les tableaux avaient été déposés il y a près de deux ans par une association de la Vallée de Chevreuse en charge des sujets de restauration. Vu l'étendue du travail et le coût, le projet était gelé.

Avec l'aide de l'agence départementale Ingéniery qui accompagne dans leurs projets les communes rurales, les équipes en charge du patrimoine que nous remercions nous ont aidés, Claude Benmussa et moi-même, à analyser la situation et à trouver la bonne solution passant par une demande d'aide et un appel d'offres.

### Travaux à venir

Pour de multiples raisons dont les Jeux Olympiques et la disponibilité des entreprises, **des travaux ont été décalés au dernier trimestre 2024** :

- Feux récompense et trottoir rue de Cernay
- Modification entrée sortie de la commune à Garnes
- Sécurisation rue du Champ-Reine.



par Lauri BOUNATIROU

## Grande lassitude

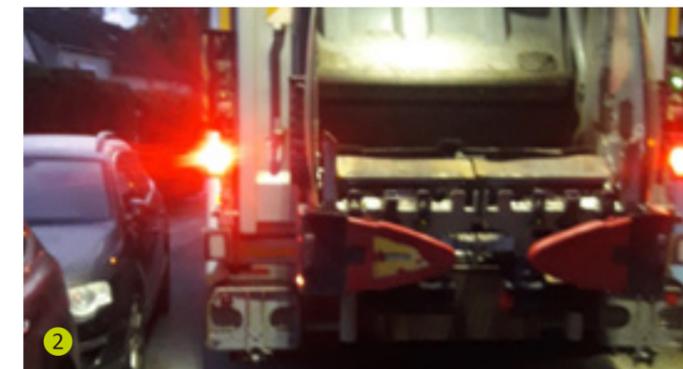
Je vous avais alerté à plusieurs reprises, il y a quelques mois sur l'importance du **respect des zones de stationnement et de l'intelligence collective**.

Les services publics de ramassage des ordures, les pompiers ne cessent de se plaindre du manque de civisme des habitants de notre commune.

Nous avons beau faire du porte à porte, prévenir par des flyers, mais rien n'y fait !

Alors demain, si le camion poubelle ne ramasse pas une rue, si les pompiers ne peuvent intervenir car ils ne peuvent pas passer dans une rue parce que les usagers se garent sur des zébras ou se positionnent devant un poste à incendie.

Qui sera responsable ?



- ① Passage du camion poubelle
- ② Passage du camion poubelle
- ③ Stationnement devant le poste à incendie
- ④ Stationnement sur zébras



## Délibérations du Conseil Municipal

Date Conseil Municipal	N° délibération	intitulé de la délibération
15/01/2024	2024/01	Social / Adhésion au dispositif départemental de téléassistance.
	2024/02	Finances / Autorisation d'engagement de 25 % de dépenses d'investissement.
	2024/03	Ressources Humaines / Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle des agents municipaux de la commune de Senlis.
	2024/04	Affaires Générales / Délibération prenant acte du rapport d'activité du SITREVA.
	2024/05	Affaires Générales / Constitution du groupement de commandes pour la mise en œuvre de la vidéoprotection sur le territoire de la CCHVC et désignation d'un membre siégeant à la CAO pour représenter la commune de Senlis.
	2024/06	Affaires Générales / Signature d'une convention définissant l'intervention de la CCHVC dans le groupement de commandes pour la mise en œuvre de la vidéoprotection sur le territoire de la CCHVC.
	2024/07	Affaires Générales / Retrait des communes de Choisel et Saint-Lambert-des-Bois du groupement de commandes pour le marché public de rénovation / modernisation du patrimoine d'éclairage public.
28/03/2024	2024/08	Finances - Approbation du compte administratif 2023.
	2024/09	Finances - Approbation du compte de gestion 2023.
	2024/10	Finances - Affectation du résultat 2023.
	2024/11	Finances - Fixation des taux d'imposition 2024.
	2024/12	Finances - Approbation des subventions du BP 2024 aux associations.
	2024/13	Finances - Allocation chauffage pour l'année 2024.
	2024/14	Finances - Vote du budget primitif 2024.
	2024/15	Motion de soutien au Département des Yvelines.
13/06/2024	2024/16	Finances - Tarifs des prestations de la soirée paëlla du 1er juin 2024 animé par l'orchestre de M. Luc FOUQUET pour la fête de Senlis et création d'une régie de recettes pour cet événement.
	2024/17	Scolaire - délibération portant prorogation du renouvellement de l'organisation du temps scolaire.
	2024/18	RH - Suppression du poste de titulaire d'Adjoint Administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet 28 heures hebdomadaires et Création d'un poste de Rédacteur à temps non complet exerçant des missions de Secrétaire de mairie 28 heures hebdomadaires.
	2024/19	Demande de subvention - auprès du département, pour la restauration d'œuvre d'art, d'une paire de tableaux figurant " Sainte Geneviève et une Vierge à l'enfant".
	2024/20	Finances - Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP 2024).
	2024/21	Affaires générales - CCHVC / Autorisation à la Présidente à signer l'avenant n°2 au marché "maintenance et travaux de gros entretien sur les installations d'éclairage public, éclairages sportifs, pose et dépose des illuminations".
	2024/22	Affaires générales - Prescription d'une abrogation du PLU.
	2024/23	Finances - Nouveaux tarifs unitaires des prestations de service public (prestations périscolaires et restauration collective à caractère social).



par Marie-Philomène TAVARES

## Travaux portant sur des CONSTRUCTIONS IRRÉGULIÈRES

Lorsqu'un propriétaire dépose une autorisation d'urbanisme portant sur la modification de l'aspect extérieur d'une construction édifiée sans permis de construire, alors même qu'une telle autorisation était requise, l'autorité administrative sera tenue de s'opposer à la déclaration de travaux et d'inviter le propriétaire à déposer une demande de permis de construire portant sur l'ensemble du bâtiment.

La demande d'autorisation de nouveaux travaux aura pour objet de régulariser l'ensemble de la construction existante et d'autoriser les travaux prévus à condition que ces travaux soient conformes au PLU en vigueur à la date à laquelle le permis est accordé.

De fait, si la demande de travaux de rénovation d'une construction irrégulière est accordée, cela ne constitue pas une régularisation de la construction initiale réalisée sans autorisation, si les travaux de régularisation de la construction n'ont pas été mentionnés dans ladite demande. Nous avons l'obligation de refuser tous travaux, dès lors que ceux-ci sont réalisés sur une construction irrégulière qui aurait nécessité le dépôt d'un permis de construire.

### Pas de prescription pour les travaux réalisés sans permis

Quand une construction a été réalisée sans permis ou déclaration, il n'y a pas de prescription. Par conséquent si le propriétaire veut réaliser des travaux portant sur la construction irrégulière, il devra la régulariser car il n'obtiendra pas de permis si la construction est contraire aux règles d'urbanisme en vigueur.

**Autorisation d'urbanisme**  
dossiers le plus souvent incomplets

### Demande de permis de construire et de déclaration préalable

Joindre les formulaires CERFA téléchargeables en ligne sur vos droits.service-public.fr

### Le plan de situation

Il sert à situer un terrain dans la commune. Son orientation. Le nom des rues qui le desservent. Indiquez la zone où se situe le terrain.

### Le plan de masse

Représentation graphique aérienne d'un terrain. Il montre l'adaptation au terrain et le paysage environnant.

### Le plan de coupe

Il s'agit d'une représentation graphique montrant le terrain et ses constructions, Il permet d'identifier les volumes extérieurs d'un bâtiment et son implantation sur le terrain. Dans le cas d'une extension, l'insertion du projet, dessinez au moins une coupe de la construction. Indiquez l'échelle du document.

### Décrivez votre projet

Mettez des photographies : de loin et de près, avec des hauteurs et longueurs de la construction, plan des façades et toitures (accès, stationnement, terrasses, clôtures plantations), etc. Un dossier complet, c'est un gain de temps pour vous et pour l'ensemble des services concernés (ABF, CIG etc...).

Nous restons à votre service.



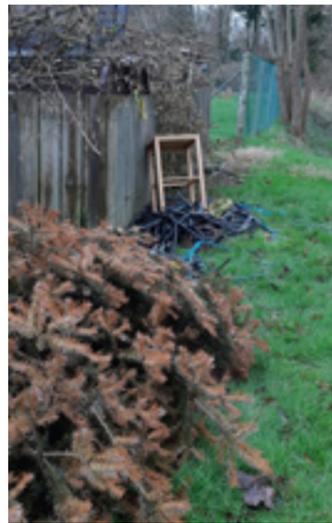
par Dionisa LEROUX



## Incivilités

Les bacs à végétaux, est-il besoin de le rappeler, sont destinés aux seuls végétaux, coupés et exempts de terre, aux fins de leur enlèvement, au risque de ne pas être vidés car trop souvent pollués par des ordures ménagères, des gaines de câbles, des gravats, et autres déchets inadaptés à leur destination.

Le SICTOM nous informe régulièrement que le passage de leurs camions poubelle est trop souvent perturbé par le défaut d'élagage des végétaux, voire empêché par le stationnement anarchique de certains véhicules.



## Un petit rappel pour le bien vivre de tous

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés avec des outils ou appareil bruyants pouvant causer une gêne de voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



### Déjà plus de 680 habitants connectés à illiwap !

Senlisse s'est équipé d'un outil d'information descendante : Illiwap ! Plus besoin d'aller à l'information, l'information vient à vous. Illiwap est LE moyen pour nous de communiquer avec vous : événements, réunions, incidents, coupures d'eau ou d'électricité, fuites de gaz, alertes météo... **Toutes les infos sur votre smartphone** en seulement 3 étapes. *L'application ne récolte aucune information personnelle.* Téléchargez l'application gratuite



par Lauri BOUNATIROU



## Les 3 et 4 août 2024 à Senlisse, venez acclamer les cyclistes pour les compétitions des Jeux Olympiques !

Senlisse est l'une des rares communes françaises à accueillir les Jeux Olympiques !

### La course Cycliste Hommes traversera notre commune le samedi 3 août 2024

Elle s'élancera de Paris pour une boucle intense à laquelle près de 100 nationalités participeront. Le gratin du cyclisme mondial sera au rendez-vous ! Vous pourrez acclamer les coureurs des Vaux de Cernay à la côte de la Barre.

Concrètement, le peloton empruntera la Route Départementale 91 à hauteur du restaurant Les Salons Léopold pour passer devant le Petit Moulin et le Lac des Vaux en direction de Garnes.

Les coureurs traverseront Garnes par la rue de Dampierre, puis tourneront à droite rue de Cernay pour entrer dans le bourg et attaquer la fameuse côte de la Barre réputée pour son pourcentage : grimpeurs, à vous de jouer !

Enfin de la côte de la Barre ils prendront la Route Départementale 906 pour se diriger vers Choisel en passant devant le Haras de Malvoisine.

Venez nombreux, c'est exceptionnel !

**-3H +2H30 : tout déplacement quasi impossible.**

À évènement extraordinaire, sécurité maximum.

Pour assurer la sécurité des coureurs et du public, les mouvements de véhicules hors secours seront quasi impossible sur notre commune comme sur l'ensemble de la Vallée de Chevreuse le samedi 3 août 2024 de 12H00 à 17H30 !

Le peloton suivant sa vitesse devrait faire son entrée à Garnes aux alentours de 14H58.

Les routes suivantes seront interdites à la circulation et aux stationnement mais ce sont tous les chemins et rues adjacentes qui seront neutralisés avec comme axe principal :

- La Rue de Dampierre
- La Rue de Cernay la Ville.

### Le dimanche 4 août 2024, bienvenue à la course cycliste Femmes !

La Vallée de Chevreuse est vraiment à l'honneur pour ces Jeux Olympiques puisqu'elle accueillera la course féminine le dimanche 4 août 2024.

Le parcours est légèrement différent puisqu'il ne traverse par Senlisse. Les coureuses passeront devant le restaurant Les Salons Léopold en direction de Cernay et la Route Départementale 906. Le peloton traversera Cernay puis passera cote de la Barre pour se diriger vers Chevreuse.

**-3H +2H : tout déplacement quasi impossible.**

À évènement extraordinaire, sécurité maximum.

Encore une fois et pour assurer la sécurité des coureuses et du public, les mouvements de véhicules hors secours seront quasi impossible sur notre commune comme sur l'ensemble de la Vallée de Chevreuse le dimanche 4 août 2024 de 12H40 à 17H55 !

Le peloton suivant la vitesse devrait faire son passage aux alentours de 15H40 devant les Salons Léopold et à 15H44 en côte de la barre.

Aucun véhicule ne pourra emprunter de la Route départementale 91 à Dampierre les rues de la Porte Rouge et du Moulin d'Aulne.

Seront fermés : le Carrefour de Garnes et la rue de la Cour Senlisse en direction de Senlisse Bourg, la Rue de Cernay la Ville à l'angle de la rue du Champ Reine pour monter vers la côte de la Barre, le bout de la rue de Dampierre à proximité des Vaux de Cernay.

**Nous vous invitons à anticiper vos déplacements et à venir nombreux, à pied, pour encourager les athlètes !**



**VIVEZ L'EXPÉRIENCE OLYMPIQUE DANS LES YVELINES**



par Monique LE ROY



## LA FÊTE de l'école

Jeudi 6 juin à 18h, parents, grands parents, anciens élèves, amis, sont venus nombreux applaudir les **28 élèves** de l'école lors du spectacle de fin d'année autour des jeux olympiques.

Les enfants nous ont fait passer des messages sur les valeurs de **l'olympisme** : amitié, respect, excellence au travers de sketches, saynètes, tout en faisant référence aux anneaux olympiques.

Les acteurs nous ont embarqués dans un **tour du monde** à travers les 5 continents avec des chansons africaines, italiennes, accompagnés par Marianne au synthétiseur, de la danse country....

Et du sport bien sûr, avec des figures acrosport gymniques.

À la question posée par un enfant aux spectateurs : « *Comment avez-vous trouvé le spectacle ?* », la réponse a été unanime et dithyrambique « *super, formidable, bravo....* »



Un beau final nous attendait dans la cour avec l'arrivée de la **flamme** !

Et les enfants en ronde entonnant l'hymne à la joie autour de la Tour Eiffel... et des spectateurs ravis.

Un grand merci aux enseignants et aux enfants.



par Monique LE ROY



## Rentrée scolaire 2024/2025

### Bilan des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire

30 enfants prévus :

7 GS, 6 CP, 3 CE1, 8 CE2, 1 CM1, 5CM2.

La répartition des différents niveaux sera la même qu'en 2023/2024.

À Dampierre, même effectif que cette année avec 8 petits Senlissois : 5 PS et 3 MS.

L'équipe enseignante et périscolaire reste stable.

La mairie renouvellera les contrats avec Marianne, l'intervenante en musique, et avec Quentin, l'animateur sportif, tous deux très appréciés.

### Une année bien remplie

Tout au long de l'année, l'école nous a conviés à plusieurs expositions sur l'Afrique et l'Asie.

Fin juin, début juillet, deux sorties sont prévues : l'une au musée Guimet, la deuxième à l'Institut du Monde Arabe (IMA).

Nos enseignants ne manquent pas de projets.

Pour l'année prochaine, ils envisagent une classe transplantée en Bretagne sur le thème de l'histoire.





Petite commune, certes, mais avec un milieu associatif riche. Nous vous proposons pour cette nouvelle parution du SenlisseMag' une mise en lumière de quelques associations dont la SLSG.

## Le "come-back" de la SLSG

Vous avez sans doute vu depuis quelques mois des flyers dans votre boîte aux lettres ou des affiches placardées dans Senlisse au sujet de cette association.

La SLSG pour Sports et Loisirs de Senlisse-Garnes fait peau neuve avec la constitution d'un nouveau bureau début 2024. Elle souhaite autant faire perdurer des événements phares d'ores et déjà organisés par les précédents membres de l'association que déposer son nouvel ADN.

La SLSG est en effet une des plus vieilles associations de la commune, puisque créée en 1978, et elle a toujours eu à cœur de proposer aux Senlissoises et Senlissois des moments de convivialité autour du sport certes mais pas que.

Aujourd'hui les forces vives de l'association nous font savoir qu'ils ont proposé et vont encore proposer une large palette d'événements pour se retrouver et partager autour de la culture et du patrimoine de la Vallée de Chevreuse mais également des moments de franche camaraderie.

Ils sont empreints d'une valeur commune qui est de faire vivre la vie communale, de développer ce sentiment d'appartenance à la localité et qu'à terme ils peuvent participer au développement, et à la promotion de l'attractivité de la commune :

*"Aimer Senlisse  
c'est aussi savoir  
la faire découvrir".*

Au-delà des membres du bureau, l'association propose aux habitants de la commune de devenir membres afin de pouvoir accéder de façon privilégiée à tous les événements publics et plus confidentiels qu'elle met en place.

Voici un point sur les événements déjà réalisés.

### Côté patrimoine et culture

■ Au mois de mars, "Les trésors de Senlisse", a été la première sortie organisée où une trentaine de Senlissois(es) se sont laissé(e)s aller à une visite à deux voix par Lauri (Senlissois depuis une vingtaine d'années) et Maxime (Architecte HMONP, Architecte du Patrimoine et historien des jardins). Les guides ont embarqué les participant(e)s aux quatre coins du village à la découverte de l'histoire de la commune. Saviez-vous que l'église Saint-Denis a un lien très fort avec la Basilique-cathédrale de Saint-Denis (la fameuse basilique des Rois de France), que l'école daterait du XVI<sup>e</sup> siècle ? Savez-vous où se trouve le lavoir de Senlisse ? Il y avait des vignes et du vin à Senlisse... Bref, autant d'anecdotes sur notre village que les guides ont fait découvrir. Compte tenu de l'engouement et des sujets qui restent à évoquer, une visite sera de nouveau organisée l'année prochaine.

■ Au mois de mai, deux dates ont été proposées aux membres de l'association pour la visite du château de Dampierre-en-Yvelines. Le but de cette visite était de découvrir les intérieurs du château avant restauration et de prendre conscience des trésors qu'il renferme et du travail à réaliser pour lui redonner ses lettres de noblesse. Ces visites ont rencontré un franc succès.



1



2



3



4



5

Légendes :

- 1, 2 et 3 : Les trésors de Senlisse (pages 18 et 19)
- 4- Viste du Château de Dampierre (page 19)
- 5 et 6 : Mobil'Sport (page 19)
- 7 : Fête des Voisins (page 20)
- 8 : Barbecue Pétanque (page 20)

### Côté sport

C'est le 22 mai qu'a été organisée une animation Mobil'sport avec le Conseil départemental du Sport en milieu rural des Yvelines. Faire venir le sport dans notre village plutôt que d'aller au sport, c'est le principe de ce camion itinérant Mobil'sport rempli de matériels sportifs.

Une première session de stretching a réuni des adultes jeunes et moins jeunes suivie d'un temps pour les enfants sur le terrain de sport. Ils étaient une petite quinzaine autour de Philippe l'animateur du Mobil'sport pour découvrir le Poull ball.

Petite cerise sur le gâteau, ce jour-là M6 filmait Philippe du Mobil'sport afin de réaliser un reportage pour mieux faire connaître le dispositif. Reportage passé le 8 juin au 12-45 du samedi.

Le Mobil'Sport est une initiative portée par la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural. L'envie pour le Sport et Loisirs Senlisse-Garnes est de pouvoir proposer aux jeunes et moins jeunes les activités du Mobil'sport à partir de septembre prochain. Ce serait le mercredi matin de 10-11h pour les adultes et de 11h-12h pour les enfants.

Si vous êtes intéressés, contactez l'association à : [slsg78720@gmail.com](mailto:slsg78720@gmail.com)



6



### Côté évènements,

La fête des voisins décalée au 7 juin par rapport à la date nationale, a réuni Place Verte de nombreux Senllois(es)! Le beau temps était de la partie même si la fraîcheur a gagné du terrain en fin de soirée!

Le 23 juin, le fameux **BBQ pétanque** du SLSG sur le terrain de sports a réuni une cinquantaine de personnes!

Laurent, Benjamin et Arnaud derrière le BBQ et Denis aux manettes pour le méli-mélo de pétanque; un franc succès!

### Prochains évènements de la SLSG

- 🗓 le 29/09/2024 : **Vide-grenier** à Senlisse
- 🗓 le 17/11/2024 : **Le Rando-resto** pour les membres du SLSG

### **i** Composition du bureau :

- Présidente : Florence LEROY-MALLOL, Senlloise depuis bientôt 13 ans
- Vice-président : Fabien FAURE-PAVAN, emménagé il y a 3 ans à Senlisse après être tombé amoureux de la Vallée de Chevreuse
- Trésorière : Sophie RAVENEAU, Senlloise depuis plus de 10 ans, passionnées de chevaux
- Secrétaire, Lauri BOUNATIROU, déjà présent dans le précédent bureau de l'association, également maire adjoint en charge de l'aménagement, de la sécurité et de l'animation.

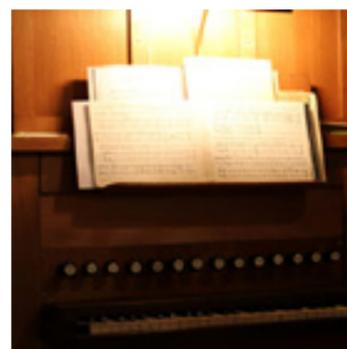
Sentez-vous libres et rejoignez-nous en nous écrivant à [slsg78720@gmail.com](mailto:slsg78720@gmail.com)

## Orgue de Senlisse

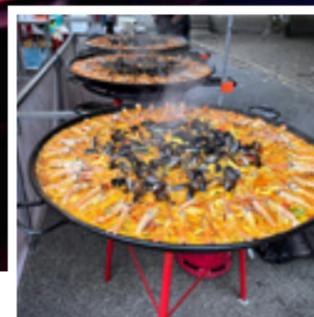
L'Orgue de Senlisse est une association dont l'objectif est d'assurer l'activité artistique et le rachat progressif de l'orgue de l'église de Senlisse.

Encore de beaux concerts réalisés en 2024 à l'église :

- 2 Juin 2024 : Le trio **Euterpe & Co** a interprété des quatuors (à corde) de J. Haydn- F. Schubert et F. Mendelssohn;
- 28 Avril 2024 : **David Cassan** a interprété du baroque allemand et improvisé sur le thème du film « *Le Bossu de Notre-Dame* ».



## Senlisse en fête



par Dionisa LEROUX



Le 1<sup>er</sup> juin, malgré la pluie, nous étions **130** au rendez-vous. J'ai dû refuser une dizaine de personnes qui se sont manifestées trop tardivement.

La **paëlla** était très bonne et la musique, aux bons soins de notre Senllois Luc Fouquet, adaptée aux convives. Nous avons vécu une belle soirée dans la salle communale, transformée en **Night Club** pour le plus grand plaisir des nombreux danseurs de toutes générations.

Le café était offert à volonté par l'association SLSG. Tous mes remerciements à ceux qui ont apporté leur aide : Myriam, Xavier, Bernard, Laurent, Sophie, Arnaud, Florence, Lauri, Éric, Monique, Fabien, et pardon à ceux que j'aurais oublié.

Bravo au groupe local **Les Ermites** qui a largement contribué au succès de cette soirée. Je remercie chaleureusement la commune de Choisel qui nous a prêté 2 barnums, lesquels se sont avérés indispensables, eu égard au temps maussade en ce premier jour de l'été.

Un vif remerciement à Monique qui m'a aidée à la préparation de cette fête, entre autres, mise à contribution pour les courses. Merci à Claude Benmussa pour sa confiance renouvelée à mon égard.

Rendez-vous l'année prochaine, avec le soleil.

## Repas de l'amitié

Un moment convivial et sympathique au château de la Cour Senlisse a réuni 48 personnes pour le repas annuel de nos aînés.

Frédéric Poujouly, Senllois, et ses musiciens nous ont interprété des chansons de Brassens, Aznavour, Ferré....

A l'année prochaine !





## HARAS DE MALVOISINE : une passion transmise de génération en génération

### Histoire du lieu

Le Haras de Malvoisine, dont les archives remontent à 1210, est un site historique de grande importance. Au XIII<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie appartenait à **Herbert de Monvoisin**, un seigneur parti en croisade avec Simon de Montfort de Montfort-l'Amaury. Selon la légende, ils auraient inventé une sorte de bombarde appelée « Malvoisine ». De retour de croisade, Herbert nomma sa ferme ainsi (1 et 2).

Cette ferme fortifiée, avec un pont-levis et des douves, a traversé les siècles. Plus tard, toutes les fermes environnantes furent rachetées par le duc de Luynes et intégrées au domaine de Dampierre, transformant la seigneurie en simple « ferme de Malvoisine ». Durant la Révolution, des rumeurs circulèrent sur un tunnel reliant le château de Dampierre à la ferme, mais cela reste une légende non prouvée.

### Jean-Louis et Nicole Hurel au Haras de Malvoisine

En 1970, Jean-Louis et Nicole Hurel (3), originaires de Normandie, sont arrivés au Haras de Malvoisine. Jean-Louis, moniteur d'équitation, et Nicole, administratrice passionnée, ont loué la ferme en ruine après avoir rencontré le fils du duc de Luynes. Le 15 janvier 1971, avec leurs trois jeunes enfants, ils ont entrepris de restaurer les lieux.

Trois ans plus tard, après de longues négociations, ils ont racheté la ferme et six hectares de terres, sauvant ainsi le patrimoine de la destruction. Ils ont modernisé les installations et agrandi les écuries, atteignant 75 chevaux. Au fil des ans, ils ont développé l'élevage et le centre équestre, créant en 1985 un concours national et régional, le **Jumping**.

### La famille Hurel

Jean-Louis et Nicole ont **quatre fils** : Jérôme, Christophe, Vincent et Cédric, tous passionnés par l'équitation dès leur plus jeune âge. Jérôme, le plus âgé, continue de sauter à 57 ans. Christophe s'est consacré à l'équitation après le bac ; Vincent, cavalier et enseignant aux haras comme son frère Christophe, ils habitent tous les deux aux haras de Malvoisine ; et Cédric, malgré des débuts difficiles, est devenu champion de France junior et pro élite en 2024 à Fontainebleau. Jean-Louis a transmis sa passion sans forcer ses fils, qui se sont tous spécialisés dans le saut d'obstacles.



par Myriam BARREAU



### Portrait : Nicole Hurel

Née en 1937 en Normandie, Nicole a rencontré Jean-Louis et s'est dirigée vers l'administration du haras. En 1985, elle a proposé d'organiser des compétitions, ce qui a mené à la **création du Jumping et de l'association équestre de Malvoisine (4)**. Engagée dans la vie locale, elle a siégé au conseil municipal de Senlis pendant 25 ans et a même été adjointe au maire.

### Portrait : Jean-Louis Hurel

Pur normand, Jean-Louis a grandi dans une entreprise agricole familiale. Pendant la guerre, des chevaux abandonnés par les Allemands ont éveillé sa passion. Retraité à 80 ans, il continue de monter à cheval à 87 ans (ici sur Picsou 5). **Sa passion pour les chevaux est indéfectible.**

### Activités du haras

Le Haras de Malvoisine propose une variété d'activités : **dressage, élevage, saut d'obstacles, cross, balades, école d'équitation, et poney club (6)**. Le poney club, ouvert il y a une quinzaine d'années, s'ouvre désormais aux scolaires des environs. Le haras organise également différents concours, comme le Jumping, qui a lieu tous les premiers week-ends de juillet, et des championnats départementaux.

### Projets du haras

Le Haras de Malvoisine doit s'adapter aux nouvelles demandes et fonctionnements, en privilégiant le bien-être animal. Dans ce cadre, le haras recherche plus d'espace pour les chevaux de concours et de loisirs.

### « Poney école »

La Fédération française d'équitation a proposé une activité pour initier les écoles avoisinantes à l'équitation et au poney club. Le Haras de Malvoisine a participé à ce projet en invitant des écoles locales, comme celle de Senlis, en octobre dernier. Les enfants ont apprécié cette expérience, et cela pourrait devenir une activité pérenne en partenariat avec l'école de Senlis.

### Une passion qui se transmet

Voir leurs enfants réussir est une grande fierté pour Jean-Louis et Nicole. Ils les suivent dans les concours et partagent encore des repas où ils parlent de chevaux et de compétitions. Leur vie est dédiée aux chevaux et à la famille. Ils espèrent que leurs fils continueront cette belle aventure et peut-être même que leurs petits-enfants prendront la relève un jour.

# NUMÉROS UTILES

**GENDARMERIE** 17

ou 01 30 52 15 48

**POMPIERS** 18

ou 01 30 07 35 50

**SAMU** 15

**SOS Médecins** : 36 24

**Violences Femmes Info** : 39 19

**Solidarité vieillesse** : 39 77

Dépannage ENEDIS : 0972 675 078

Dépannage SAUR : 01 77 78 80 09

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646

CPAM 78085 Yvelines cedex 9

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Drogue Info Service : 08 00 23 13 13

Urgences vétérinaires : 3115

Traitement antiparasitaire :

ADN 3D ☎ 01 34 85 72 58 ⓘ adn3d.fr

ALLO BUGS CONTROL ☎ 06 19 89 46 40 ⓘ allobugscontrol.fr

## Votre mairie



01 30 52 50 71

Fax : 01 30 47 50 96



mairie.senlisse@orange.fr



www.senlisse.fr



Illiwap



Ouverture au public :

jeudi 16 h - 18 h

samedi 10 h - 12 h

Permanence des élus :

samedi 10 h - 12 h

et sur rendez-vous